



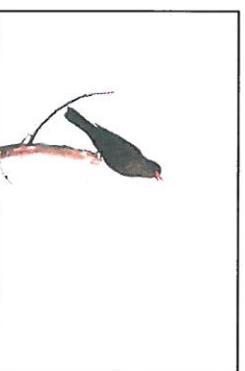
Photographie 18 : Pigeon ramier
(*Columba palumbus*)



Photographie 19 : Etourneau sansonnet
(*Sturnus vulgaris*)



Photographie 24 : Bruant zizi
(*Emberiza cirius*)



Photographie 25 : Merle noir
(*Turdus merula*)



Photographie 20 : Buse variable
(*Buteo buteo*)



Photographie 21 : Choucas des Tours
(*Corvus monedula*)



Photographie 26 : Pie bavarde
(*Pica pica*)



Photographie 27 : Mésange charbonnière
(*Parus major*)



Photographie 22 : Mésange bleue
(*Cyanistes caeruleus*)



Photographie 23 : Tourterelle turque
(*Streptopelia decaocto*)

La liste exhaustive des espèces d'Oiseaux est indiquée en annexe 3.



La liste des espèces contactées lors des visites de terrain ainsi que leur statut de protection et de conservation est présentée dans le tableau ci-dessous :

Présence certaine	Données bibliographiques	Non scientifique	Nom vernaculaire	Niveau de vulnérabilité de la population française nicheuse	Niveau de vulnérabilité de la population française hivernante	Species of European Conservation Concern (SPEC)	Protection nationale	Directive « Oiseaux »	Convention de Berne	Convention de Bonn	Espèces d'intérêt patrimonial
X	faune-paca	<i>Eupheriza citrulus</i>	Bruant zizi	LC	-	-	P	-	BelI	-	Non
X	faune-paca, silene	<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	LC	-	-	P	-	BelI	BoII	Non
X	faune-paca, silene	<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	LC	-	-	P	OII	-	-	Non
X	faune-paca	<i>Sturnus vulgaris</i>	Etourneau sansonnet	LC	-	-	C & N	OII	-	-	Non
X	faune-paca, silene, imon	<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	LC	-	-	P	-	BelI	-	Non
X	faune-paca	<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	LC	-	-	P	-	BelI	-	Non
X	faune-paca, silene	<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC	-	-	C	OII	BelII	-	Non
X	faune-paca, silene	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	LC	-	-	P	-	BelI	-	Non
X	faune-paca	<i>Perdix major</i>	Mésange charbonnière	LC	-	-	P	-	BelI	-	Non
X	faune-paca, silene	<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	LC	-	-	C & N	OII	-	-	Non
X	faune-paca	<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	LC	-	-	C	OII ; OIII	-	-	Non
X	faune-paca	<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	LC	-	-	C	OII	BelII	-	Non

Tableau 6 : espèces d'oiseaux observés sur le terrain et espèces mentionnées dans la bibliographie



Légende :

Niveau de vulnérabilité de la population française	Liste Rouge : Oiseaux les plus menacés en France.
	Liste Orange : Espèce moins vulnérable car encore relativement abondante mais dont l'évolution à long terme est préoccupante.
Species of European Conservation Concern	Statut non défavorable
	SPEC 1 = Menacées à l'échelle planétaire
	SPEC 2 = Statut défavorable (majorité de la population mondiale en Europe)
	SPEC 3 = Statut défavorable (majorité de la population mondiale hors Europe)
	SPEC 4 = Statut non défavorable (majorité de la population mondiale en Europe)
Protection nationale	SPEC 5 = Statut non défavorable (majorité de la population mondiale hors Europe)
	Protégé : Arrêté du 29/10/2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (JORF 5 décembre 2009, p. 21056)
	Chassable : Arrêté modifié du 26/06/87 fixant la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée.
	Nuisible : Arrêté du 30/09/88 fixant la liste des animaux susceptibles d'être classés nuisibles par le préfet.
Directive « Oiseaux » n°79/409/CEE du Conseil du 02/04/79 concernant la conservation des oiseaux sauvages.	Tir : Arrêté du 12/11/96 autorisant la destruction par tir des spécimens de l'espèce Erismature rousse.
	OI = Espèces faisant l'objet de mesures spéciales de conservation en particulier en ce qui concerne leur habitat (Z.P.S.).
	OII = Espèces pouvant être chassées.
	OIII = Espèces pouvant être commercialisées.
	OIII = Espèces de faune strictement protégées.
Convention de Berne du 19/09/79 relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe.	BeII = Espèces de faune protégées dont l'exploitation est réglementée.
	BeIII = Espèces de faune menacées, en danger d'extinction, nécessitant une protection immédiate.
Convention de Bonn du 23/06/79 relative à la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage.	BoII = Espèces migratrices menacées, en danger d'extinction, nécessitant une protection immédiate.
	BoIII = Espèces migratrices se trouvant dans un état de conservation défavorable et nécessitant l'adoption de mesures de conservation et de gestion appropriées.



▪ Utilisation du site par les espèces

Chaque espèce possède sa propre exigence écologique qu'elle exprime au sein de sa niche écologique.

L'utilisation des divers milieux qui composent l'aire d'étude est alors fonction des espèces, de la période de l'année et de la journée, de l'abondance de nourriture et de la tranquillité du lieu.

Les espaces utilisés par l'avifaune sont :

- les grands arbres des haies et ripisylves par les espèces recherchant l'inaccessibilité afin d'y construire leur nid ou simplement s'y réfugier ; c'est le cas du Pigeon ramier (*Columba palumbus*) ou de la Pie bavarde (*Pica pica*) ;
- les zones buissonnantes des haies et des friches arbustives : elles sont occupées par de nombreux passereaux en tant que zone de refuge, de nidification et d'alimentation. Les espèces les plus communes dans ces milieux sont la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), la Fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*), la Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*) ou la Mésange charbonnière (*Parus major*) ;
- les zones « ouvertes » (friche herbacée, prairies, etc.) : elles sont visitées par les espèces opportunistes le plus souvent pour la recherche de nourriture. On y retrouve la Pie bavarde (*Pica pica*), le Bruant zizi (*Emberiza cirlus*), la Buse variable (*Buteo buteo*) ou le Pigeon ramier (*Columba palumbus*) ;
- les bâtiments : les espèces les plus anthropophiles nichent sans doute directement sur les toitures ou dans les anfractuosités des bâtiments et dans les jardins attenants. C'est le cas notamment de la Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*).

▪ Bioévaluation patrimoniale

Parmi les 12 espèces observées :

- **7 sont protégées en France** au titre de l'arrêté du 29 octobre 2009, tout comme leur habitat de vie. La plupart des Passereaux sont susceptibles de nicher sur les sites étudiés, et l'ensemble des espèces contactées peuvent l'utiliser pour s'alimenter ;
- **6 sont inscrites dans les annexes II et III de la Directive « Oiseaux » ;**
- **3 sont chassables ;**
- **2 sont chassables et nuisibles.**



Les espèces les plus remarquables contactées sur la commune se localisent dans le lit et à proximité immédiate de la Durance et vers la Petite Crau. Le périmètre d'étude n'est pas essentiel à la survie des espèces patrimoniales de par les habitats en présence et de leur localisation géographique (éloignement et contexte anthropisé).



4.3.5 Mammifères hors Chiroptères



Trois espèces de Mammifères utilisent potentiellement le périmètre d'étude, elles sont communes. 13 espèces sont mentionnées dans les données bibliographiques communales dont 2 sont protégées.

Ce groupe faunistique se matérialise par l'espèce emblématique que représente le **Castor d'Europe (*Castor fiber*)**. Il est présent dans le **Grand Anguillon et dans la Durance, dont le périmètre d'étude est éloigné (1.7 km environ)**.

Aucune espèce de Mammifères n'a été observée. Les espèces potentielles du périmètre d'étude sont communes ; on retrouve le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*), la Taupe (*Talpa talpa*) ou le Renard roux (*Vulpes vulpes*).

Les Micromammifères peuvent fréquenter le site d'étude (mulots, musaraignes, etc.).

Ci-dessous la liste des espèces de Mammifères hors Chiroptères présents et potentiels sur le site d'étude :

Présence potentiel dans le site d'étude	Données bibliographiques	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection Nationale	LR France	Berne	Dir Hab
1	Silene	Belette	<i>Mustela nivalis</i>	Ch, Nu	S	Be III	/
2	Faune paca	Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	Ch	S	Be III	/
3	Silene, INPN, Faune paca	Castor européen	<i>Castor fiber</i>	Art 2	S	Be III	Ann II et IV
4	Faune paca	Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i>	Ch	/	Be III	/
5	INPN, Faune paca	Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	Art 2	S	Be III	/
6	Faune paca	Fouine	<i>Martes foina</i>	Ch, Nu	/	Be III	/
7	Faune paca	Hérisson d'Europe	<i>Ethiacus europaeus</i>	Art 2	/	Be III	/
8	X INPN, Faune paca	Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Ch, Nu	/	/	/
9	Faune paca	Martre des Pins	<i>Martes martes</i>	Ch, Nu	S	Be III	Ann V
10	Faune paca	Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	Ch, Nu	/	/	/
11	X Faune paca	Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	Ch, Nu	/	/	/
12	INPN	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	Ch, Nu	/	/	/
13	X Faune paca	Taupe d'Europe	<i>Talpa talpa</i>	/	/	/	/

Tableau 7 : Mammifères hors chiroptères présents au niveau du site d'étude et mentionnés dans la bibliographie



Photographie 28 : Renard roux (*Vulpes vulpes*)



Photographie 29 : Lapin de Garenne (*Oryctolagus cuniculus*)

4.3.6 Mammifères Chiroptères

L'étude de ce groupe est uniquement réalisée par le traitement des données bibliographiques. Seul le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*) est mentionné dans la bibliographie communale.



Le groupe des Chiroptères est potentiellement représenté sur les sites étudiés. En effet, d'après la bibliographie, certaines espèces de Chauves-souris sont présentes au niveau de la Durance.

- Il s'agit des espèces suivantes :
- Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*) ;
 - Grand murin (*Myotis myotis*) ;
 - Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) ;
 - Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*) ;
 - Molosse de Castoni (*Tadarida teniotis*) ;
 - Murin à oreilles échançrées (*Myotis emarginatus*) ;

- Murin de Capaccini (*Myotis capaccinii*) ;
- Noctule de Leisler (*Myctalus leisleri*) ;
- Petit murin (*Myotis blythii*) ;
- Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*).

La seule donnée à l'échelle communale mentionne le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*).

Au vu des habitats alentours et des espèces mentionnées dans la bibliographie, le site d'étude peut être utilisé en tant que zone de chasse et de transit, mais plutôt par des espèces plus communes et plus anthropophiles comme les pipistrelles.

Les espèces présentes au niveau de la Durance trouvent des conditions écologiques bien plus favorables au niveau du lit et de la ripisylve du cours d'eau que sur le site d'étude où le contexte urbanisé associé à la banalité des habitats en place est moins favorables aux espèces patrimoniales.

Ci-dessous le tableau présente les espèces mentionnées dans la bibliographie et les espèces potentielles dans les sites étudiés :

Présence potentielle dans le site d'étude	Données bibliographiques	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection Nationale	LR France	Berne	Dit. Habitats
	X	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Art 2	V	Be II	Ann II et IV
	X	Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	Art 2	V	Be II	Ann II et IV
	X	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Art 2	V	Be II	Ann II et IV
X		Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Art 2	V	Be II	Ann II et IV
	X	Molosse de Castoni	<i>Tadarida teniotis</i>	Art 2	R	Be II	Ann IV
	X	Murin à oreilles échançrées	<i>Myotis emarginatus</i>	Art 2	V	Be II	Ann II et IV



X	Murin de Capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>	Art 2	V	Be II	Ann II et IV
X	Noctule de Leisler	<i>Myctalus leisleri</i>	Art 2	V	Be II	Ann IV
X	Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	Art 2	V	Be II	Ann II et IV
X	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Art 2	V	Be II	Ann II et IV
X	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Art 2	S	Be III	Ann IV
X	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Art 2	S	Be II	Ann IV

Tableau 8 : liste des Chiroptères potentiellement présents dans les sites étudiés et mentionnés dans la bibliographie

4.3.7 Poissons



L'étude de ce groupe est réalisée par le traitement des données bibliographiques et par l'observation à distance.

Les données bibliographiques communales annoncent la présence de 36 espèces dont 8 sont protégées.

Aucune espèce n'a été observée lors des sorties de terrain.

Les données bibliographiques communales annoncent la présence de 36 espèces, dont certaines sont protégées et d'intérêt patrimonial, comme l'Anguille (*Anguilla anguilla*), poisson en danger critique d'extinction ou la Truite fario (*Salmo trutta fario*), espèce protégée. Les espèces les plus remarquables sont présentes au niveau de la Durance, comme le Alose feinte (*Alosa fallax*), l'Apron (*Zingel asper*) ou la Bouvière (*Rhodeus amarus*).



Le tableau présente ci-après les espèces présentes dans les sites étudiés et celles énoncées dans la bibliographie :

	Présence certaine dans le site d'étude	Bibliographie (données communales)	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection Nationale	LR France	Berne	Barcelone	Dir. Hab
1		X	<i>Alburnus alburnus</i>	Ablette		LC			
2		X	<i>Alosa fallax</i>	Alose feinte	Art 1	VU	Be III		An. II et IV
3		X	<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille		CR		Ba III	
4		X	<i>Zingel asper</i>	Apron	Art 1	CR	Be II		An. II et IV
5		X	<i>Barbus barbus</i>	Barbeau fluviatile					An. V
6		X	<i>Micropterus salmoides</i>	Black-bass		NA			
7		X	<i>Telestes souffia</i>	Blageon		NT	Be III		An. II
8		X	<i>Rhodeus amarus</i>	Bouvière	Art 1	LC	Be III		An. II
9		X	<i>Abramis brama</i>	Brème commune					
10		X	<i>Esox lucius</i>	Brochet	Art 1	VU			
11		X	<i>Carassius carassius</i>	Carassin		NA			
12		X	<i>Carassius gibelio</i>	Carassin argenté		NA			
13		X	<i>Cyprinus carpio</i>	Carpe commune					
14		X	<i>Squalius cephalus</i>	Chevesne		LC			
15		X	<i>Gasterosteus aculeatus</i>	Epinoche		LC			
16		X	<i>Rutilus rutilus</i>	Gardon		LC			
17		X	<i>Gobio gobio</i>	Goujon		DD			
18		X	<i>Gymnocephalus cernuus</i>	Grémille		LC			
19		X	<i>Chondrostoma nasus</i>	Hotu		LC	Be III		
20		X	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	Art 1	LC	Be III		Annexe II
21		X	<i>Lampetra fluviatilis</i>	Lamproie de rivière	Art 1	VU	Be III	Ba III	An. II et IV
22		X	<i>Cobitis taenia</i>	Loche de rivière	Art 1	VU	Be III		An. II
23		X	<i>Barbatula barbatula</i>	Loche franche		LC			
24		X	<i>Mugil cephalus</i>	Mulet cabot		LC			



Présence certaine dans le site d'étude	Bibliographie (données communales)	Non scientifique	Nom vernaculaire	Protection Nationale	LR France	Berne	Barcelone	Dir-Hab
25	X	<i>Percis fluviatilis</i>	Perche		LC			
26	X	<i>Lepomis gibbosus</i>	Perche soleil		NA			
27	X	<i>Ameiurus nebulosus</i>	Poisson chat		NA			
28	X	<i>Pseudorasbora parva</i>	Pseudorasbora		NA			
29	X	<i>Scardinius erythrophthalmus</i>	Rotengle		LC			
30	X	<i>Stizostedion lucioperca</i>	Sandre		NA			
31	X	<i>Alburnoides bipunctatus</i>	Spirin			Be III		
32	X	<i>Tinca tinca</i>	Tanche		LC			
33	X	<i>Chondrostoma toxostoma</i>	Toxostome		NT	Be III		An. II
34	X	<i>Oncorhynchus mykiss</i>	Truite arc-en-ciel		NA			
35	X	<i>Salmo trutta fario</i>	Truite de rivière	Art 1				
36	X	<i>Phoxinus phoxinus</i>	Vairon		DD			

Tableau 9 : liste des Poissons présents dans les sites étudiés et mentionnés dans la bibliographie

Le canal est bétonné et ne semble pas permettre la présence d'une ichtyofaune riche et diversifiée.

4.4 Évaluation des enjeux faunistiques



La zone d'étude présente des enjeux faibles pour l'ensemble des groupes faunistiques étudiés.



5 IMPACTS DU PROJET SUR LE MILIEU NATUREL

6 DOSSIER D'INCIDENCE AU TITRE « NATURA 2000 »

5.1 Habitat naturels et flore

Aucun impact significatif n'est à prévoir sur les habitats et la flore du périmètre d'étude.

Néanmoins, les écologues d'AIRELE préconise de recréer ou renforcer le linéaire végétale associé à la voie ferrée car celui-ci est sans doute utilisé par la faune pour leur déplacement. Cet habitat peut avoir un rôle de zone refuge et de déplacement de la faune d'autant plus en contexte périurbain.

5.2 Faune

Le règlement de zonage prévoit d'intégrer des zones favorables à la conservation de la faune et de la biodiversité avec la présence de surfaces libres destinées aux espaces paysagers et à la rétention des eaux pluviales (au moins 10% de la surface du terrain). Les aires de stationnement et les abords de la RD 571 seront plantés. Ainsi, l'aménagement futur se réalisera en faveur de la biodiversité et restera perméable à la faune.

Les écologues d'AIRELE préconisent de planter les essences végétales locales et adaptées aux conditions climatiques et de favoriser la plantation de diverses strates végétales (associer une strate arborescente aux strates arbustives et alignements d'arbres).

Ainsi, aucun impact significatif n'est à prévoir.

6.1 Habitat

La destruction des habitats et de la flore du site d'étude lors des travaux d'aménagements n'engendre aucune conséquence négative sur le site ou proposition de Site d'Importance Communautaire SIC/PSIC FR9301589 La Durance et la Zone de Protection Spéciale ZPS FR9312003 La Durance situés à environ 1,7 km.

6.2 Faune

De par les habitats présents, les espèces identifiées au travers de la bibliographie et de l'investigation de terrain, l'emprise du site d'étude ne représente pas une zone de dépendance écologique pour la faune ayant justifié le classement « Natura 2000 ».



7 AUTEURS DE L'ÉTUDE ET MÉTHODOLOGIE DE L'EXPERTISE ÉCOLOGIQUE

Réalisation de l'étude des sensibilités écologiques du site :

- **AIRELE :**
 - **Sabrina MALANGE**, Ingénieur Environnement - Écologue : zones naturelles d'intérêt reconnu, flore et habitats, analyse et rédaction, coordination de l'étude en interne et externe, recherche d'informations ;
 - **Guillaume FOLI**, Ingénieur Environnement : Faune ;
 - **Nicolas VALET**, Ingénieur Écologue – validation interne.

7.1 Enquêtes et recherches d'informations

Organismes ou sources d'informations	Informations recherchées
DREAL PACA	Zones Naturelles d'Intérêt Reconnu
Ministère de l'Écologie	Données sur le site « Natura 2000 »
Inventaire National du Patrimoine Naturel	Données naturalistes locales et communales
SILENE	Données faune/flore communales
Odonates-PACA	Données odonatologiques communales
Faune-PACA	Données ornithologiques communales, observations faunistiques

Tableau 10 : organismes et sources d'informations consultés pour l'expertise écologique

7.2 Campagnes d'investigations sur le terrain

Le projet a fait l'objet d'une étude de terrain sommaire par AIRELE, réalisée en janvier 2015. Cet inventaire vient compléter des données bibliographiques.

Concernant l'ensemble des taxons indicateurs (Insectes, Amphibiens, Reptiles, Oiseaux, Mammifères dont Chiroptères), les investigations menées dans le cadre de l'étude d'impact ont eu pour objectif d'effectuer un inventaire rapide non exhaustif afin d'évaluer les potentialités et les enjeux faunistiques.

Ces visites de terrain ont permis de :

- identifier les végétations et les décrire selon la nomenclature Corine Biotope (référence européenne pour les types de milieux) afin de cartographier les habitats naturels ;
- réaliser des observations floristiques (pour les espèces identifiables à cette saison) dans le but d'une caractérisation des différents milieux présents sur le site d'étude ;
- rechercher les potentialités en espèces végétales d'intérêt patrimonial (protégées, rares ...) ;
- réaliser des relevés faunistiques, ciblés sur les groupes bioindicateurs du milieu naturel observables au moment de la visite de terrain, notamment les Oiseaux, Mammifères, Amphibiens et Insectes, par observations directes et/ou indirectes (indices de présence, traces, laissées...).



Le but étant :

- d'estimer les impacts potentiels du projet de modification n°4 de zonage sur le Site ou proposition de Site d'Importance Communautaire SIC/PSIC FR9301589 La Durance et la Zone de Protection Spéciale ZPS FR9312003 La Durance ;
- d'estimer les impacts potentiels du projet sur les habitats et espèces ayant déclenchés l'intégration des sites au réseau « Natura 2000 » ;
- d'établir la nécessité ou non nécessité de réalisation d'une étude d'incidence « Natura 2000 ».



7.2.1 Milieux et flore

La cartographie des milieux naturels a été réalisée à partir l'investigation de terrain de janvier 2015.

Chaque milieu naturel a fait l'objet d'une localisation précise sur une carte à échelle appropriée, puis rapporté au code Corine Biotope correspondant (référence européenne pour la description des milieux).

Les espèces végétales de ces milieux naturels ont été identifiées de manière à caractériser au mieux les habitats présents. Le référentiel utilisé pour la détermination et la nomenclature des espèces végétales est le « *guide Deschaux et Westlé de toutes les fleurs de méditerranée* ».

L'inventaire des espèces végétales a permis d'évaluer de manière satisfaisante l'intérêt et les potentialités de la zone étudiée.

7.2.2 Faune

L'expertise faunistique a été réalisée à partir des investigations de terrain de janvier 2015.

Les espèces des différents taxons ont été relevées, le but de cette visite n'était pas de réaliser un inventaire exhaustif de la faune, mais une estimation des potentialités d'accueil pour celle-ci, en fonction des espèces observées et des habitats en place, que ce soit au sein même du site d'étude que dans les milieux immédiatement connexes.

La présence éventuelle d'espèces d'intérêt patrimonial/communautaire a été recherchée en priorité parmi les taxons visibles, et au vu des habitats présents.

Un regard particulier a été porté sur les espèces d'oiseaux présentes et tous les espèces et individus ont été comptabilisés, afin d'estimer l'intérêt du site d'étude pour l'accueil de l'avifaune.



8 ANNEXES





Inventaire du Patrimoine Naturel de Provence-Alpes Côte d'Azur ZNIEFF actualisées		
Références : - Inventaire des ZNIEFF de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Inventaire des ZNIEFF de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Références : - Arrêté du 10/01/2003 - Arrêté du 10/01/2003	Références : - Arrêté du 10/01/2003 - Arrêté du 10/01/2003
ZNIEFF N° 13-150-143 LA BASSE DURANCE, DU BARRAGE DE BONPIS A LA PETITE CASTELETTE	Année de description : 01/01/2003 Année de mise à jour : 09/07/2013	Actualisation de l'inventaire 1988 : Aucune
Code région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Nom LA BASSE DURANCE, DU BARRAGE DE BONPIS A LA PETITE CASTELETTE	Type ZNIEFF
Nom du (des) responsable(s) : SUDP ELLEZACHE JARDONNE ROUX	Année de mise à jour : 09/07/2013	Actualisation de l'inventaire 1988 : Aucune
COORDONNEES GENERALES		
Localisation administrative : Département : 13042 Commune : BOUCHES-DU-RHÔNE		
Altitude minimum (m) : 12 Altitude maximum (m) : 55 Superficie (ha) : 63,9		
COMMENTAIRES GENERAUX		
<p>La basse Durance est un affluent de la Durance qui s'étend sur une longueur de 10 km entre le barrage de Bonpis et la Petite Castelette. Elle est caractérisée par une forte pente et une faible largeur de lit. Le débit est très variable en fonction des saisons et des précipitations. La zone est constituée de rochers et de galets, ce qui favorise la présence de poissons et d'insectes aquatiques. La flore est composée de plantes adaptées à ces conditions, comme le saule et le peuplier. La faune est riche en espèces, notamment en poissons et en insectes aquatiques. La zone est classée ZNIEFF de type I.</p>		

Carte de localisation de la ZNIEFF : Page 1 sur 3



ZNIEFF N° 13-150-143 LA BASSE DURANCE, DU BARRAGE DE BONPIS A LA PETITE CASTELETTE	Zone terrestre de type ZNIEFF de type I
CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	
Critères : <ol style="list-style-type: none"> 1. Réserve de la basse Durance 2. Réserve de la basse Durance 3. Réserve de la basse Durance 4. Réserve de la basse Durance 	
Commentaires : La zone est caractérisée par une forte pente et une faible largeur de lit. Le débit est très variable en fonction des saisons et des précipitations. La zone est constituée de rochers et de galets, ce qui favorise la présence de poissons et d'insectes aquatiques. La flore est composée de plantes adaptées à ces conditions, comme le saule et le peuplier. La faune est riche en espèces, notamment en poissons et en insectes aquatiques. La zone est classée ZNIEFF de type I.	
CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	
1. Faune - Poissons - Insectes aquatiques	
2. Flore - Plantes adaptées à ces conditions	
3. Patrimoine naturel - Réserve de la basse Durance	
4. Patrimoine culturel - Réserve de la basse Durance	
5. Patrimoine géologique - Réserve de la basse Durance	
6. Patrimoine paysager - Réserve de la basse Durance	
7. Patrimoine scientifique - Réserve de la basse Durance	
8. Patrimoine éducatif - Réserve de la basse Durance	
9. Patrimoine récréatif - Réserve de la basse Durance	
10. Patrimoine touristique - Réserve de la basse Durance	
BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES D'INFORMATION - Réserve de la basse Durance	

Carte de localisation de la ZNIEFF : Page 2 sur 3



ZNIEFF N° 13-150-149 | LA BASE DU BANC, DU BARRAGE DE BONPAS A LA PETITE CASTELLETTE | Zone terrain de type 1

MILIEUX DETERMINANTS

Code Libellé du milieu

Parti concerné dans le plan de gestion

MILIEUX REMARQUABLES

Code Libellé du milieu

ESPECES DETERMINANTES

Groupe Libellé de l'espèce

Statut Abondance Abondance
relative (%) Oxi. relative (%) Oxi. relative (%)

ESPECES REMARQUABLES

Groupe Libellé de l'espèce

Statut Abondance Abondance
relative (%) Oxi. relative (%)

GROUPES REMARQUABLES

Groupe Libellé de l'espèce

Statut Abondance Abondance
relative (%) Oxi. relative (%)

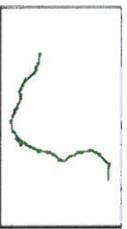
Document communiqué en vertu de la Loi n° 625 du 29 Juin 2004 sur l'accès aux documents administratifs.
Document communiqué en vertu de la Loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'accès à l'information.
Document communiqué en vertu de la Loi n° 2004-757 du 21 Juin 2004 relative à l'orientation de la politique de l'élevage.
Document communiqué en vertu de la Loi n° 2004-758 du 21 Juin 2004 relative à l'orientation de la politique de la pêche.
Document communiqué en vertu de la Loi n° 2004-759 du 21 Juin 2004 relative à l'orientation de la politique de l'aquaculture.
Document communiqué en vertu de la Loi n° 2004-760 du 21 Juin 2004 relative à l'orientation de la politique de l'écologie.

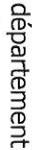
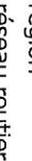
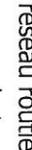
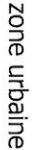
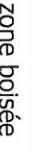




8.2 Annexe 2

LA DURANCE - FR9301589

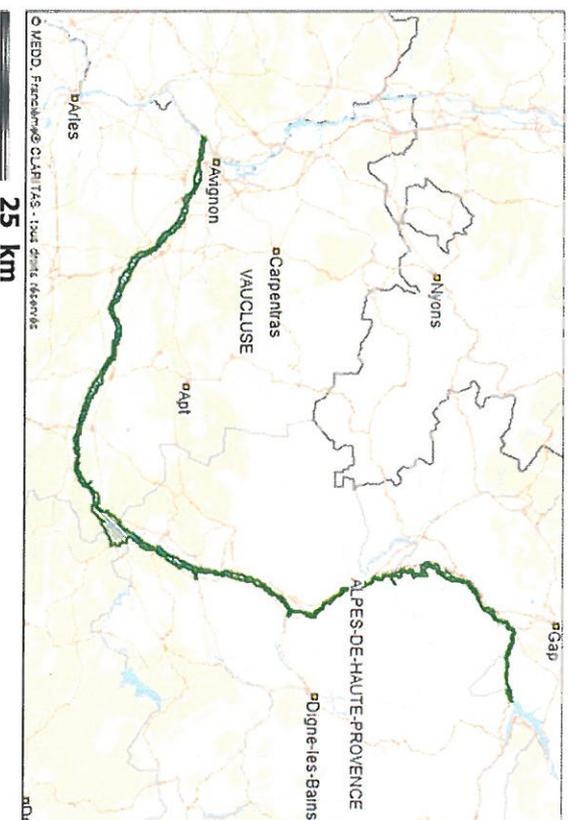


-  Site natura 2000
-  commune
-  département
-  région
-  réseau routier
-  zone urbaine
-  zone boisée
-  hydrographie

Dimensions de la carte :

Largeur : 175 km

Hauteur : 114 km



Les fonds cartographiques utilisés sur ce site sont soumis à des restrictions d'utilisation.



IDENTIFICATION

► **Appellation :** LA DURANCE

► **Statut :** Site ou proposition de Site d'Importance Communautaire (SIC/PSIC)

► **Code :** FR9301589

★ **Région :** Provence-Alpes-Côte d'Azur

★ **Départements :** Alpes-de-Haute-Provence (31 %), Vaucluse (27 %), Bouches-du-Rhône (25 %), Hautes-Alpes (9 %), Var (8 %)

★ **Superficie :** 15954 ha

★ **Altitude minimale :** 12 m

★ **Altitude maximale :** 678 m

★ **Région biogéographique :** Méditerranéenne

La surface de ce site intersecte les Zones de Protection Spéciale suivantes :

FR9310075 Massif du Petit Luberon

FR9312003 La Durance

★ **Mise à jour des données :** 04/2009

★ **Vie du site :** Date de proposition comme SIC : 12/1997

La Durance constitue un bel exemple de système fluvial méditerranéen, présentant une imbrication de milieux naturels plus ou moins humides et liés au cours d'eau. La variété des situations écologiques se traduit par une grande diversité d'habitats naturels : végétation basse des bancs graveleux et des dépôts de limons, boisements bas, étendues d'eau libre, bras morts directement associés au lit de la



rivière, ainsi que différentes formes de forêts installées sur les berges. La plupart de ces habitats est remaniée à chaque crue et présente ainsi une grande instabilité et originalité.

Le site présente un intérêt particulier puisqu'il concentre, sur un espace réduit, de nombreux habitats naturels d'intérêt communautaire à la fois marqués par les influences méditerranéenne et montagnarde.

La Durance assure un rôle fonctionnel important pour la faune et la flore : fonction de corridor (déplacement des espèces, tels que les poissons migrateurs), fonction de diversification (mélange d'espèces montagnardes et méditerranéennes) et fonction de refuge (milieux naturels relictuels permettant la survie de nombreuses espèces).

Concernant la faune, la Durance présente un intérêt particulier pour la conservation :
- de diverses espèces de chauves-souris
- de l'Apron du Rhône, poisson fortement menacé de disparition

Espèces d'intérêt communautaire potentiellement présentes sur le site, à rechercher lors des inventaires du DOCOB : Invertébrés (Cordulie à corps fin, Azuré de la Sanguisorbe, Damier de la Succise, Laineuse du Prunellier, Barbot, Isabelle de France).

Espèces disparues ou dont la présence reste rarissime : Loure d'Europe, Lamproie de Planer.

Rivière méditerranéenne à bancs de galets, aménagée de barrages et seuils ayant constitué des plans d'eau avec phragmitaies.

Composition du site :

Forêts caducifoliées	21 %
Autres terres arables	20 %
Galets, Falaises maritimes, Ilots	18 %
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	15 %
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10 %
Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	5 %
Pelouses sèches, Steppes	5 %
Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2 %



Forêts sempervirentes non résineuses	1 %		
Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	1 %		
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %		
Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %		
<u>Habitats naturels présents:</u>			
Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba		20 %	B
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculon fluitantis et du Callitricho-Batrachion		10 %	C
Rivières permanentes méditerranéennes à Glaucium flavum		5 %	B
Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à Salix et Populus alba		5 %	B
Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*		3 %	C
Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos		2 %	
Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidenton p.p.		2 %	
Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion		2 %	B
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin		2 %	C
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou du Isoëto-Nanojuncetea		1 %	
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition		1 %	C
Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Myricaria germanica		1 %	
Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Carex davallianae*		1 %	C
Formations pionnières alpines du Caricion bicoloris-atrofuscae*		1 %	B
<u>Espèces animales ou végétales présentes :</u>			
Amphibiens et reptiles			PR ⁽²⁾
Cistude d'Europe (Emys orbicularis)			C
Sommeur à ventre jaune (Bombina variegata)			D



non

significative.

Habitats ou espèces prioritaires (en gras) : habitats ou espèces en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.

LA DURANCE - FR9312003

IDENTIFICATION

- ▶ **Appellation :** La Durance
- ▶ **Statut :** Zone de Protection Spéciale (ZPS)
- ▶ **Code :** FR9312003

- ★ **Région :** Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ★ **Départements :** Alpes-de-Haute-Provence (46 %), Vaucluse (21 %), Bouches-du-Rhône (20 %), Hautes-Alpes (7 %), Var (6 %)
- ★ **Communes :** *Bouches-du-Rhône* : Charleval, Châteaurenard, Mallemort, Meyrargues, Châteaurenard, Le Puy-Sainte-Réparate, Rognonas, La Roque-d'Anthéron, Saint-Estève-Janson
Vaucluse : Avignon, Cadenet, Laurus, Méridol, Pertuis, Puget, Villelaure
- ★ **Superficie :** 20008 ha
- ★ **Altitude minimale :** 12 m
- ★ **Altitude maximale :** 678 m
- ★ **Région biogéographique :** Méditerranéenne

La surface de ce site intersecte les propositions de Sites d'Importance Communautaire suivantes :
FR9301589 LA DURANCE
FR9301590 LE RHONE AVAL

- ★ **Mise à jour des données :** 03/2006
- ★ **Vie du site :** Date de classement comme ZPS : 10/2003



La Durance constitue la seule grande rivière provençale, à régime méditerranéen, dont la biostucture a profondément évolué depuis quelques décennies (aménagement hydroélectriques). Fréquentée par plus de 260 espèces d'oiseaux, la vallée de la Durance est certainement l'un des sites de France où la diversité avifaunistique est la plus grande. La plupart des espèces françaises (à l'exception de celles inféodées aux rivages marins ou aux étages montagnards) peut y être rencontrée. La Durance est régulièrement fréquentée par plus de 60 espèces d'intérêt communautaire, ce qui en fait un site d'importance majeure au sein du réseau NATURA 2000.

Le site présente un intérêt particulier pour la conservation de certaines espèces d'intérêt communautaire, telles que le Blongios nain (20 à 30 couples), le Milan noir (100 à 150 couples), l'Alouette calandre (6 à 10 couples, soit 20% de la population nationale) et l'Outarde canepetière (une quinzaine d'individus).

Les ripisylves, largement représentées, accueillent plusieurs colonies mixtes de hérons arboricoles (Aigrette garzette, Bihoreau gris, Héron garde-boeufs...). Les roselières se développant en marge des plans d'eau accueillent de nombreuses espèces paludicoles (Héron pourpré, Butor étoilé, Blongios nain, Marouette ponctuée, Lusciniolè à moustaches, Rémiz penduline...). Les bancs de galets et berges meubles sont fréquentés par la Sterne pierregarin, le Petit Gravelot, le Guêpier d'Europe et le Martin-pêcheur d'Europe.

Les zones agricoles riveraines constituent des espaces ouverts propices à diverses espèces patrimoniales (Alouette lulu, Pipit rousseline, Pie-grièche écorcheur, etc.) et sont régulièrement fréquentées par les grands rapaces (Pernoptère d'Égypte, Circaète Jean-le-Blanc, Aigle de Bonelli, Aigle royal, Grand-duc d'Europe, Faucon pèlerin) nichant dans les massifs alentour (Luberon, Verdon, Alpilles, Lure ...). La vallée de la Durance constitue un important couloir de migration. Ses zones humides accueillent de nombreux oiseaux hivernants (canards, foulques...) et migrants aux passages printanier et automnal.

Rivière méditerranéenne à bancs de galets, aménagée de barrages et seuils ayant constitué des plans d'eau avec phragmitaies.

Composition du site :

Autres terres arables	30 %
Forêts caducifoliées	18 %
Galets, Falaises maritimes, Îlots	14 %
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	12 %
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phygana	8 %
Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	5 %
Pelouses sèches, Steppes	4 %



Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	4 %
Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %
Forêts sempervirentes non résineuses	1 %
Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	1 %
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %
- Oiseaux	
Aigle botté (<i>Hieraetus pennatus</i>) ⁽³⁾	Reproduction, Etape migratoire.
Aigle de Bonelli (<i>Hieraetus fasciatus</i>) ⁽³⁾	Résidente. Etape migratoire.
Aigle royal (<i>Aquila chrysaetos</i>) ⁽³⁾	Résidente. Hivernage. Etape migratoire.
Aigrette garzette (<i>Egretta garzetta</i>) ⁽³⁾	Reproduction. Hivernage. Etape migratoire.
Alouette calandre (<i>Melanocorypha calandra</i>) ⁽³⁾	Reproduction.
Alouette calandrelle (<i>Calandrella brachydactyla</i>) ⁽³⁾	Reproduction.
Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>) ⁽³⁾	Résidente.
Avocette élégante (<i>Recurvirostra avosetta</i>) ⁽³⁾	Etape migratoire.
Balbutard pêcheur (<i>Pandion haliaetus</i>) ⁽³⁾	Etape migratoire.
Barge à queue noire (<i>Limosa limosa</i>)	Etape migratoire.
Barge rousse (<i>Limosa lapponica</i>) ⁽³⁾	Etape migratoire.
Bécasse des bois (<i>Scolopax rusticola</i>)	Hivernage. Etape migratoire.
Bécassine des marais (<i>Gallinago gallinago</i>)	Hivernage. Etape migratoire.
Bécassine double (<i>Gallinago media</i>) ⁽³⁾	Etape migratoire.
Bihoreau gris (<i>Nycticorax nycticorax</i>) ⁽³⁾	Reproduction. Etape migratoire.
Blongios nain (<i>Ixobrychus minutus</i>) ⁽³⁾	Reproduction. Etape migratoire.
Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>) ⁽³⁾	Reproduction. Etape migratoire.
Bruant ortolan (<i>Emberiza hortulana</i>) ⁽³⁾	Résidente. Hivernage. Etape migratoire.
Busard cendré (<i>Circus pygargus</i>) ⁽³⁾	Hivernage. Etape migratoire.
Busard des roseaux (<i>Circus aeruginosus</i>) ⁽³⁾	Résidente. Hivernage. Etape migratoire.
Busard Saint-Martin (<i>Circus cyaneus</i>) ⁽³⁾	Reproduction. Hivernage. Etape migratoire.
Busc variable (<i>Buteo buteo</i>)	Reproduction. Etape migratoire.
Butor étoilé (<i>Botaurus stellaris</i>) ⁽³⁾	
Caille des blés (<i>Coturnix coturnix</i>)	